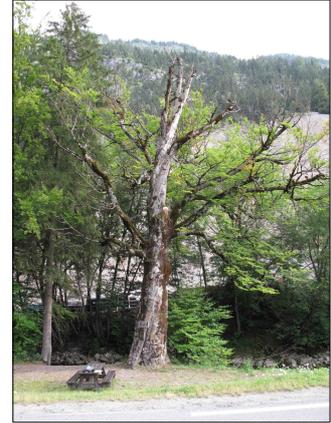


Site classé
Patrimoine
national



Hêtres à l'entrée du village

Haute-Savoie

Dates des arrêtés : 14 juin 1909 et 12 juillet 1916

Commune concernée : Abondance

On sait peu de choses sur les raisons qui ont présidé au classement des six hêtres bordant la route d'entrée dans le charmant village d'Abondance.

Un premier arrêté de classement, pris le 14 juin 1909 ne les mentionne pas - cela est habituel à l'époque - mais précise le nom du propriétaire, Madame Sallevard, ce qui indique selon toute vraisemblance que les arbres ont été protégés à sa demande.

Le 12 juillet 1916, soit sept ans plus tard, le Ministère de l'Instruction publique et des Beaux-Arts prend un arrêté rectificatif pour déclasser l'un des six hêtres, pour mauvais état sanitaire. Cette pratique administrative de déclassement n'a plus été appliquée par la suite, ce qui explique que si officiellement cinq hêtres sont encore classés, il n'en reste en réalité plus qu'un aujourd'hui, à gauche du pont sur la route départementale 22 qui pénètre dans le village à l'aval.

L'ampleur et l'envergure de l'arbre survivant donne une bonne idée de l'allure globale que devait présenter l'alignement de ces arbres remarquables, qui signalaient l'entrée du bourg. Mais le hêtre survivant a à son tour mauvaise mine : le bois mort prend le pas sur les branches encore vives. Il est entré à son tour, semble-t-il, dans sa phase de sénescence.

Type d'intérêt

Pittoresque

Accès

Libre

Carte du site



Mise à jour : DREAL 2013

